

PLANIFICATION DES ACTIVITÉS AU PALAIS DE JUSTICE DE GATINEAU
MERCREDI 18 MARS 2020

COUR DU QUÉBEC

Jeunesse

Les juges Noël et Dutilly entendrons les dossiers en matière jeunesse dans les salles 13 et 15.

Pénal

L'adjointe des juges de paix magistrat, Mme Larocque, s'occupera de la gestion des demandes d'autorisations judiciaires et ces dernières seront traitées par la juge Lafrance. Elle procédera au report des dossiers en salle 7.

Civil

Le juge Tremblay traitera le cas échéant, les demandes de garde en établissement et autres mesures urgentes en salle 9. Les dossiers des petites créances seront remis à une date ultérieure.

Criminel

Le juge Langevin siégera en salle 5 afin d'entendre un dossier d'une durée d'une journée.

Quant aux comparutions, enquêtes sur remise en liberté référée de la salle 5 et autres mesures urgentes, ils seront traités en salle 4 par la juge Marcil. Toutes les apparitions des personnes détenues dans cette salle se feront par Visio-comparution.

COUR SUPÉRIEURE

Civil

N/A

Criminel

N/A

Faillites

Le juge Faullem siégera en salle 11 pour les dossiers en matière de faillite.

MARIAGES, UNIONS CIVILES

Les entrevues de mariage et de petites créances sont annulées. Seules les entrevues pour motifs humanitaires pour les mariages ou les entrevues de petites créances pour prescription se tiendront.

La célébration des mariages continue pour les cérémonies déjà publiées et motifs humanitaires.

PLANIFICATION DES ACTIVITÉS AU PALAIS DE JUSTICE DE MANIWAKI

MERCREDI, 18 MARS 2020

COUR DU QUÉBEC

Pénal

Le traitement des dossiers en matière pénale se fera par voie téléphonique entre la juge Lafrance et un employé du greffe.